



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



mémoire et solidarité

Aurillac, le 30/09/2022.

COMMUNIQUE DE PRESSE



ÉCOLE DE JEUNES PORTE-DRAPEAUX DU CANTAL : TRANSMISSION DU DEVOIR DE MÉMOIRE

L'école de jeunes porte-drapeaux du Cantal (EJPD15) lancée en juin 2022 émane d'un partenariat entre l'office national des anciens combattants et victimes de guerre du Cantal (ONACVG), la délégation militaire départementale du Cantal (DMD) et les services académiques de l'Education nationale du Cantal (DASEN).

La formation cible des jeunes volontaires de l'ensemble du département âgés de 14 à 16 ans qui souhaitent s'engager en tant que futurs porte-drapeaux au sein de leur commune ou d'associations et ainsi agir pour le devoir de mémoire.

Alliant théorie et pratique, la formation suivie dans son ensemble donne droit à la remise d'un kit citoyen et d'un certificat. Les jeunes sont accompagnés par des parrains porte-drapeaux titulaires.

Le recrutement pour la prochaine promotion est ouvert.

Dates des futures sessions :

- mercredi 19 octobre 2022 (théorie) – DMD du Cantal Aurillac
- mercredi 9 novembre 2022 (pratique) – Monument aux morts Square Vermeuzou à Aurillac.
- participation obligatoire à la cérémonie du 11 novembre 2022 à Aurillac

Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC



Infos et inscriptions : sd15@onacvg.fr (date limite : 10 octobre 2022).

L'ONACVG et la DMD du Cantal proposent également aux mairies et à leurs correspondants défense de les accompagner sur la sensibilisation au devoir de mémoire et à la citoyenneté (travail avec les écoliers en amont des cérémonies).

L'ONACVG peut apporter des subventions pour la rénovation ou l'érection d'un monument aux morts et prêter des expositions gratuitement.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

